

Agents d'entretien des espaces publics
non bâtis et des voiries

Des gestes simples

Partout, supprimez les collections d'eaux

Avaloirs pluviaux, pièges à sable, réseaux techniques, bornes de chantiers, bassins d'eau claire, creux d'arbres

- Cartographiez et traitez (anti-larvaire) lors de leur mise en eau

Cimetières

- Incitez à une pratique modifiée (pas d'eau dans les vases, à la place : sable humide)

Jardinières

- Raisonnez-leur arrosage. Terrain humide, jamais d'eau apparente

Soucoupes sous les pots de fleurs, vases

- Videz-les au moins une fois par semaine ou remplissez de sable qui, mouillé, permet à la plante d'y puiser son eau

Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées

- Curez-les et entretenez-les très régulièrement

Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)

- Couvrez-les de toiles moustiquaires ou autre tissu

Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau

- Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les



MOUSTIQUE TIGRE*

**IDENTIFIER ET DÉTRUIRE
LES ÔTES LARVAIRES**

* *Aedes albopictus* – taille réelle à l'âge adulte : 5 mm

Contact

ars-ara-environnement-
sante@ars.sante.fr

En savoir plus

www.signalement-
moustique.fr

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

241 rue Garibaldi - CS 93383
69418 Lyon Cedex 03
04 72 34 74 00

www.ars.auvergne-rhone-
alpes.sante.fr

Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID)

31 chemin des Prés de la Tour
73310 Chindrieux
04 79 54 21 58

www.eid-rhonealpes.com

